

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
SEANCE du 25 JUILLET 2017

L'an deux mille dix-sept le vingt-cinq juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Pérenchies, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Danièle LEKIEN, Maire, à la suite de la convocation faite le 18 juillet 2017, et affichée à la porte de la Mairie.

**Présents :** Mme LEKIEN - DEBERT D. - Mme DESREUMAUX - DEMURU S. - M. BALLOY D. - Mme DESTAEBEL P. - M. CROS JY. - Mme TRINEZ - VARLET P. - M. DELOBEL B. - M. PENET B. - Mme CAMBIER - DELEPINE V. - M. ARDUIN E. - Mme RODRIGUES DE JESUS BAPTISTA M. (ne peut pas voter : nationalité portugaise) - Mme DEVOS - MERCIER V. - Mme ULRICH - GRACIENT I. - Mme BORIE - LARDIER C. - M. SAVAETE G. - M. LEMAIRE G. - Mme COURION M. - M. PLATTEEUW R. - M. WAETERLOOS F. - Mme LEGRAND CH. - M. VANBENEDEN PH. - M. LOMBART F. - Mme BEE C. - M. PETIT PH.

**Absents excusés :** M. JOURDAN PH. (pouvoir à Mme DESREUMAUX - DEMURU S.) - Mme VANDEVELDE - HOYEZ V. (pouvoir à M. DELOBEL B.) - M. CATTEZ A. (pouvoir à Mme ULRICH - GRACIENT I.). - Mme DERUYFFELAERE - DELGUTTE CH. (pouvoir à Mme LEKIEN - DEBERT D.).

**Absent :** M. BAILLION O.

**Secrétaire de séance :** Mr LEMAIRE G.

Nombre de Conseillers en exercice : 29 /Présents : 24 /Votants : 27

**Objet : Sénatoriales - élection de délégués et de suppléants**

Le renouvellement d'une partie des sénateurs interviendra le dimanche 24 septembre 2017. Les conseils municipaux des départements concernés sont convoqués le 25 juillet 2017 afin de désigner leurs délégués et suppléants au sein du collège électoral qui sera chargé de procéder à l'élection des sénateurs. En ce qui concerne Pérenchies, c'est une liste de 15 délégués titulaires et 5 suppléants qui devra être élue.

**Le bureau électoral**

Madame Danièle Lekien, maire (ou son remplaçant) en application de l'article L. 2122-17 du code général des collectivités territoriales (CGCT) a ouvert la séance.

Monsieur Grégory Lemaire a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

Le maire (ou son remplaçant) a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 24 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Le maire a ensuite rappelé qu'en application de l'article R. 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir M. Balloy, Mme Legrand, M. Platteeuw et Mme Courion.

**Une seule liste a été déposée.**

**Résultats de l'élection**

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 1
- Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) : 27
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

- Nombre de votes blancs : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 27
- "Ensemble pour Pérenchies" : 27 suffrages, 15 délégués, 5 suppléants

LEKIEN Danièle, délégué  
BALLOY Daniel, délégué  
DESREUMAUX Sylviana, délégué  
CROS Jean-Yves, délégué  
TRINEZ Patricia, délégué  
DELOBEL Benoît, délégué  
ULRICH Isabelle, délégué  
PENET Bernard, délégué  
DEVOS Valérie, délégué  
PLATTEEUW Rudy, délégué  
COURION Marlène, délégué  
ARDUIN Eric, délégué  
CAMBIER Véronique, délégué  
VANBENEDEN Philippe, délégué  
LEGRAND Christiane, délégué  
PETIT Philippe, suppléant  
DESTAEBEL Patricia, suppléant  
CATTEZ Antoine, suppléant  
VANDEVELDE Virginie, suppléant  
SAVAETE Grégory, suppléant

#### **Proclamation des élus**

Le maire (ou son remplaçant) a proclamé élus délégués (ou délégués supplémentaires) les candidats de la liste ayant obtenu des mandats de délégués dans l'ordre de présentation sur la liste et dans la limite du nombre de mandats de délégués (ou délégués supplémentaires) obtenus, conformément à la feuille de proclamation jointe au procès-verbal.

Il a ensuite proclamé élus suppléants les autres candidats de la listes pris à la suite du dernier candidat élu délégué dans l'ordre de présentation sur la liste et dans la limite du nombre de mandats de suppléants obtenus, conformément à la feuille de proclamation également jointe.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits,  
Les membres ont signé au registre,  
Pour expédition conforme,

Certifié exécutoire par le Maire  
compte tenu de la réception  
en Préfecture le  
et de la publication le  
Le Maire,

Danièle LEKIEN



Le Maire,

Danièle LEKIEN